

Sur les pas des muletiers

Commentaires : Une balade qui permet de cheminer sur diverses voies de communication historiques de la forêt de Saou.

Descriptif : Le départ de cette boucle se fait du parking des Sables Blancs. En sortant du parking sur la route goudronnée, prendre à gauche. Traverser le pont. Au poteau **Pont de Pézillet (alt. 415m)** prendre la direction **Route Touristique**. Par un petit chemin tout droit, la Vèbre vous tiendra compagnie un moment, ne pas la traverser, elle doit rester à votre gauche. Le chemin s'en éloigne par la droite, le suivre. Les sous-bois accompagnent votre balade. Au poteau **Ancienne Route Touristique de Maurice Burrus (alt. 480m)** descendre à gauche jusqu'au poteau **Le Pont en Béton (alt. 480m)**. Traverser le pont jusqu'au poteau **Bureau des Eco-gardes (alt. 480m)**. Prendre à droite jusqu'au poteau **Chemin de la Grande Combe (alt. 480m)** puis monter à gauche direction **Chemin Muletier**. Attention, chemin escarpé. Assez raide au départ, il s'adoucit peu à peu, serpentant sur le flanc du synclinal perché, alternant terre humide et passages caillouteux. Arrivé au poteau **Chemin Muletier (alt. 650m)**, prendre à gauche la direction **Les Chênes** par le large chemin descendant, ancienne route touristique créée

dans les années trente. Tout au long de cette descente tranquille, vous aurez tout loisir d'observer les cotéaux d'en face et d'apercevoir plus à l'ouest les falaises verticales du Pertuis. Passer devant un poteau **Les Chênes Est (alt. 500m)**, puis un autre **Les Chênes (alt. 500m)**, bifurquer à gauche par les marches en pierre pour une descente ombragée qui amène directement, par une prairie, au poteau **La Prade (alt. 415m)** puis au poteau **Les Sables Blancs (alt. 415m)**. Retrouver le parking par la gauche.

La forêt de Saou

Acquise au titre de la politique Espaces naturels sensibles, la forêt de Saou est la plus vaste propriété (2500 ha) du Département de la Drôme. « Site classé » dès 1942, reconnue d'intérêt européen dans le cadre de Natura 2000, elle est gérée, en concertation avec les acteurs locaux, selon les principes du développement durable.

Les premières traces d'occupation humaine remontent au Néolithique. Dès lors, les hommes créent un réseau de sentiers dont nous sommes les héritiers. Vous débutez la promenade par l'ascension du sentier muletier, créé pour les animaux de bât, qui serpente tranquillement sur le versant exposé au sud.

Vous arrivez ensuite sur la route touristique créée par Maurice Burrus dans les années 1930, vouée à la découverte de la forêt en voiture. Des dizaines d'ouvriers ont travaillé d'arrache pied pour créer cette nouvelle voie de communication. Elle est aujourd'hui interdite à la circulation des véhicules motorisés, sauf service et ayants-droit (éco-gardes, pompiers, bergers, chasseurs, scientifiques, forestiers, etc.).

Après avoir traversé les prairies de fauche, puis la Vèbre, vous longez un petit sentier bucolique qui vous ramène à votre point de départ. Ce sentier est aujourd'hui utilisé par les randonneurs, VTTistes, cavaliers, etc. Les sentiers utilisés ont une histoire, une fonction, un avenir. Le Département s'est engagé dans une politique de gestion des sentiers à l'échelle du site, pour en pérenniser l'utilisation.



Sur les pas des muletiers

-  Rando Douss'
-  Saou
-  7km
-  2h30
-  + 225m

**- L A
D R O
M E -** LE DÉPARTEMENT

www.ladrome.fr

